

MÉMO CONCERNANT LES CAMPS D'ÉTÉ

Informations importantes

LA PARTICIPATION AU CAMP D'ÉTÉ POURRAIT ÊTRE REMBOURSÉE PAR L'ÉTABLISSEMENT SI CELLE-CI RÉPOND À UN BESOIN DE L'USAGER ET NON À UN BESOIN DE LA RESSOURCE.

Il est donc important de parler du projet de participation à un camp d'été avec l'intervenant usager afin d'obtenir son autorisation préalable obligatoire.

- Les frais liés à l'utilisation d'un camp d'été peuvent faire l'objet d'un remboursement par l'établissement si la fréquentation de ce camp de jour répond à un besoin clinique de l'utilisateur;
- Si la fréquentation d'un camp d'été répond à un besoin de gardiennage, de répit ou pour des fins occupationnelles, la ressource doit assumer les frais liés à l'inscription et tout autre frais afférent;
- Une analyse basée sur la participation financière du parent et l'utilisation de la circulaire (activités sportives) déterminera l'acceptabilité et la hauteur du remboursement;
- L'intervenant doit acheminer la rétribution spéciale à la ressource, qui fera parvenir les documents complets à l'équipe de la gestion contractuelle;
- Les frais de transport et/ou d'accompagnement liés au camp d'été seront remboursés pour les usagers dont l'intervenant aura préautorisé la participation au camp;
- Un maximum de 8 semaines est autorisé pour le camp d'été, pour un montant maximal de 1 600\$ (inscription, service de garde et transport inclus) Pour un camp de vacances pour enfant ayant des besoins particuliers le montant maximal est de 2 100 \$.



Rappel pour le remboursement du camp d'été



Faire parvenir à l'équipe contractuelle jeunesse par courriel les documents suivants :

- ✓ Le formulaire de rétribution spéciale complété et signé par l'établissement (intervenant et chef de services);
- ✓ Le formulaire de camp d'été;
- ✓ Le formulaire de réclamation des dépenses complété;
- ✓ Toutes pièces justificatives (factures mentionnant qui bénéficie du camp d'été ainsi que le détail du nombre de semaines de camp)

Courriel : depensesrirtf.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca